N° 7 15 Avril - 15 Mai 1946

COURRIER DE LA MESNIE

Jeunes, vous servez la patrie : Ma plus grande joie sera de voir revivre la France avec vous *(HENRI, Comte de Paris)*

POUR UNE CIVILISATION FRANÇAISE

Notre Accordance

Autre chose est de partir en guerre contre les vices de la société moderne et de dénoncer le délabrement moral du monde contemporain, autre chose de découvrir les véritables origines du mal qui nous ronge et d'y porter remède. On s'accorde généralement à reconnaître que le niveau de la moralité a fortement baissé. Malheureusement, cette constatation universelle ne semble pas devoir être génératrice d'efforts, en vue d'une amélioration quelconque. Chacun se retranche sur des positions de plus en plus étroites et les liens sociaux se relâchent chaque jour davantage. En France, notamment, cette tendance produit une désaffection systématique des forces vives de la nation à l'égard de la direction générale du pays. On désespère de retrouver jamais l'équilibre, la sagesse et les qualités traditionnelles dont nos ancêtres étaient si prodigues. Nous voulons réagir à tout prix, de toutes nos forces, contre une tendance presque universelle au découragement et au scepticisme. La France ne peut mourir par lâcheté. Son passé est trop grand pour que nous puissions admettre sa ruine ou même sa décadence morale et matérielle.

Pour refaire le pays, il ne peut être question de choisir entre la réforme des institutions et celle des mœurs ; les deux tâches doivent aller de pair. De jeunes monarchistes on désiré agir dans ce sens en insistant sur le caractère traditionnellement chrétien de la Monarchie Française. Ils souffraient moins encore d'un manque de formation que de ne pouvoir participer à un corps vivant de la vérité monarchique. Les partis, tous issus du dogme démocratique, avaient le privilège de vivre au milieu des institutions qu'engendraient leurs principes. En revanche, il n'était pas de climat plus nocif et plus funeste aux convictions royalistes que l'époque contemporaine. Il fallait donc un groupe qui offrît, dans le corps même de ses institutions le reflet d'une vie et d'une pensée purement monarchiques. Ce fut l'origine de « la Mesnie ». Pour nous, ce terme signifie, avant tout, ce que nous sommes et voulons être : une communauté hiérarchisée *et soumise à l'autorité indiscutée d'un chef qui a pour mission essentielle d'incarner son idéal, d'en promouvoir la réalisation dans son sein et de le répandre au dehors. Les progrès de la Mesnie ont d'abord été lents, en apparence ; nous voulions construire quelque chose de solide, mettre en pratique notre idéal avant de le propager. Aujourd'hui, nous sommes sûrs de nous. Nous avons confiance dans l'avenir de notre mouvement, et c'est pourquoi nous publions ici le texte de « l'Accordance », texte fondamental des principes de la Mesnie, que tous les Mesniers ont approuvé solennellement avant d'entrer dans notre grande famille. Que toute la jeunesse française voie, dans cette Accordance, un pressant appel. Nombreux sont ceux qui pensent avec nous que la France peut renaître et qu'une Monarchie Chrétienne est seule capable de lui redonner la grandeur morale sans laquelle elle n'est rien. C'est pourquoi les Mesniers sont décidés à faire rayonner leur foi. C'est pourquoi ils convient les jeunes de bonne volonté à s'associer à leur œuvre. Que Dieu les aide à l'accomplir.*

Ayant saisi dans notre esprit et senti dans notre cœur la nécessité d'assurer à la Communauté Française, cadre providentiel de notre vie, son relèvement et sa continuité, nous adoptons solennellement les principes suivants :

— Nous voulons que cette Communauté soit ordonnée, organisée dans l'harmonieuse inégalité voulue par le Créateur, décentralisée, pacifiée, unie : chrétienne; jouissant dans le cadre de la Famille, de la Profession et de la Province, des libertés naturelles nécessaires à son épanouissement; sagement mais fortement gouvernée par une Monarchie « fondée sur les principes de l'Evangile », la Monarchie capétienne, catholique, légitimement représentée par Monseigneur le Comte de Paris, Chef de la Maison de France, et, après lui, son fils aîné, et ceux de sa lignée mâle en mâle par ordre de primogéniture, qui seront, par la volonté de Dieu, sacrés Rois par l'Eglise et acclamés par le Peuple.

— Nous voulons que cette Monarchie, la plus ancienne et la plus digne de la Chrétienté, la seule capable de les assurer à notre Patrie, garantisse la grandeur et l'indépendance nationale forgées par Elle en union avec le Peuple de France, et défende l'intégrité territoriale, tant du royaume que de son empire.

— Nous voulons contribuer de toutes nos forces à construire dans l'Univers chrétien une civilisation française dont Saint Louis et son siècle ont incarné les vertus et les principes : Foi, Honneur, Justice, Charité, Amour du vrai, horreur du médiocre; civilisation dont l'idéal spirituel et matériel soit l'œuvre de tous, chacun selon sa fonction propre et sa personnalité.

— Nous voulons, au prix d'un labeur personnel constant, contribuer à former une élite indispensable à notre renaissance, et pour laquelle la loyauté à l'égard du Roi, la justice sociale, le perfectionnement moral, la recherche de l'équilibre intellectuel et physique soient des réalités de chaque jour.

— Nous voulons, dans le cadre de la Mesnie, mettre en commun notre idéal et l'approfondir en nous exerçant à le réaliser d'abord entre nous, et en étudiant les moyens de le répandre.

— Nous voulons enfin fonder sur Dieu, sans lequel on construit en vain, et sur les Principes chrétiens qui ont donné à la France vie et bonheur, notre action présente dans la Mesnie, et notre action future dans l'Etat, lequel ne se refusera au Cléricalisme que pour s'affirmer plus librement chrétien.

LES JEUNES SOCIALISTES
nous répondent :

Connaissez-vous le « Courrier de la Mesnie » ? Sachez donc, oh ! mes jeunes camarades aussi ignares que moi, que ceci est seulement la gazette fleurdelysée du « Centre royaliste de formation politique ». Chacun se distrait comme il peut, les enfants font des pâtés, on accusait nos sénateurs d'avoir un faible pour la patinette, la jeunesse dorée, quand elle ne trouve pas un exutoire dans le zazouisme ou la pantalonnade du P.R.L., se livre à la ménagerie, pardon à la mesnagierie.

Au hasard des demi-colonnes, on nous fait remonter jusqu'aux racines de l'arbre généalogique de Sa Majesté le comte de Paris, on en dénombre ensuite tous les fruits, bien rangés comme des poires dans un fruitier, depuis les « Rayons de la gloire éternelle » jusqu'aux fruits secs des royaumes d'Arménie, d'Esclavonie et d'etc...

Vous serez aussi heureux d'apprendre que la Mesnie a commémoré la mort de Louis XVI, qu'à l'occasion de l'anniversaire du vœu de Louis XIII le Mesnagier de France a consacré la Mesnie à Notre-Dame, ensuite on a nommé le Mesnieur de la Mesnie, et comme le temps des chasses à courre, des soirées de Versailles, du Parc aux Cerfs est révolu, on s'est contenté pour finir de batifoler une heure en plein air comme de vulgaires roturiers.

Enfin, grande révélation, l'écriture de Sa Majesté indique une personnalité parée de toutes les qualités, la perfection même. Que voulez-vous, les reines et les rois avaient leurs astrologues, leurs bouffons ou leur porte-coton, le comte de Paris, à défaut de cour et de royaume, peut bien avoir ses graphologues.

A part tout ceci, on nous adresse une lettre ouverte, en nous déclarant sentencieusement : nous ne croyons pas à la violence. Nous pourrions dire pour commencer à nos bons royalistes que leurs ancêtres auraient pu donner l'exemple. Et le couteau de cuisine de Charles Maurras bien sûr n'avait rien de commun avec la violence vulgaire et roturière.

Vous gémissez sur le fait infâme que ces sordides matérialistes que nous sommes vont tenter d'étouffer l'esprit par la force et vous exprimez l'espoir que, grâce à vos indigestions de hautes leçons de l'histoire et de chrétienté, l'esprit finira par triompher. Il nous semblait, voyez-vous, que ces 40 rois qui en 1.000 ans firent la France avaient eu amplement le temps de réaliser ce que vous attendez.

Il est vrai que les dragonnades et le reste n'ont rien de commun avec l'emploi de la force brutale, mais sont l'expression frappante, au contraire, de la mansuétude monarchique. Et lorsque vous affirmez les conditions d'existence de la monarchie, il fallait y penser en cette fameuse année 776, il fallait que vos Le Grand, Le Victorieux, le Bien-Aimé et autres Capétiens immatriculés et étiquetés s'en préoccupassent alors qu'il était temps.

Et puis, qu'importe après tout votre prêchi-prêcha à l'eau de rose, appuyé d'appel du pied dans la meilleure tradition des Trois Mousquetaires ! Les locomotives ont remplacé les chaises à porteur, le prolétariat est là qui masse sa jeune force pour libérer l'humanité des chaînes de la bourgeoisie capitaliste, le carcan doré de votre aristocratie est tout juste bon pour le musée Grévin. Et vous n'y pouvez rien.

Marcel ROUSSEAU.

« Jeunesse » du 11 avril.

— Nous publions ci-contre la réponse (si l'on peut l'appeler ainsi) des Jeunesses Socialistes à notre « lettre ouverte ». Ce texte est paru dans le numéro de « Jeunesse » du 11 avril.

— Nous nous refusons, pour notre part, à entamer une polémique qui ne pourrait que rendre plus sensible la division de la jeunesse française, et — quel que soit le ton employé par nos camarades socialistes — nous gardons le nôtre qui est celui que commandent nos principes.

— Ces principes, nous les publions pour la première fois en tête de ce numéro. Sans doute « Jeunesse » les trouvera-t-il vieillots, périmés. Sans doute les jeunes socialistes y puiseront-ils encore matière à calembours. Dans ce cas, nous les plaindrons; mais nous ne pourrons leur en tenir rigueur.

— Pourtant, M. Marcel Rousseau, puisque c'est vous qui avez signé ces pauvres « flèches rouges », permettez-nous de préciser certains points.

— Nous nous étonnons que vous ayez pris « Le Courrier de la Mesnie » pour l'organe du Centre Royaliste de Formation politique. Nous entretenons avec ce groupement les rapports les plus amicaux, mais ses activités se situent sur un plan différent du nôtre.

— Nous nous étonnons surtout du ton de votre réponse. Vous qui nous rangez si allègrement au magasin des accessoires, ne devriez-vous pas d'abord y ranger votre laborieuse ironie ? Ignorez-vous que l'ironie est un argument de vieux et que les jeunes aspirent à une franchise plus directe ?

— Nous nous étonnons, enfin, de voir combien tout appel généreux vous laisse froid et qu'à notre amical message vous répondiez par un ricanement. Vous avez tort. Ne croyez-vous pas qu'il y aurait mieux à faire, et d'abord à chercher à comprendre pourquoi nous pensons de façon différente ?

— Ce que vous avez pris pour un « appel du pied » était un appel du cœur. Il est triste pour l'avenir de notre pays que vous ne l'ayez pas compris.

Au Carrefour des jeunes :

UN DES "BEAUX-ARTS" VOUS PARLE

« Quartier charmant, plein de pittoresque, de grâce et de crasse. Petites rues, maisons recroquevillées sous les ans; bouquinistes accrochés, le long des quais, avec leurs caisses à bouquins. Dans un Paris vétuste et si personnel se dresse des vieilles maisons pour apercevoir, plus au sud, ceux de Montparnasse. Ce quartier archaïque est animé, en réalité, d'une vie exceptionnelle. Une jeunesse d'aspect étrange y circule, aussi bien de jour que de nuit, dans les tenues les plus variées, et, depuis quelques mois, de nombreux soupirs se sont élevés contre les « Artisses » de cette Ecole. Il faut reconnaître que ces charmants artistes sont parfois assez bruyants et agités pour ne pas mériter que des éloges. Mais nous écrivons pour ceux de nos compatriotes qui conservent encore, on ne sait comment, des qualités bien françaises de vivacité, de gaminerie et de finesse d'esprit. Connaissez-vous l'Ecole des Beaux-Arts ? Elle doit son cachet et son charme à ses bâtiments de plusieurs époques, que les années et le hasard ont fait se compléter et s'harmoniser peu à peu. La lumière de l'Ile-de-France donne une patine et une teinte particulières aux fresques, aux fragments de sculpture, aux bas-reliefs, aux statues des murs extérieurs et des cours. Monde étrange, où l'expression souvent austère et solennel du Musée fait place à la simplicité et au charme des chefs-d'œuvre « en liberté ». Ils s'intègrent dans cette enceinte unique, ils l'habitent mieux que le passant, l'oiseau ou le rayon de soleil. Ces choses mortes dégagent une vie, une joie aussi naturelle que le sourire d'une jolie fille qui regagne son atelier, les mains et les bras salis de terre glaise.

Ecole de la beauté et de la joie, où tout est simple, sans hypocrisie, école à laquelle l'atelier, sa cellule, donne son sens et sa vie. Aucune classe, aucune promotion, aucun corps de métier ne peuvent lui être comparés — qu'il s'agisse de peinture ou d'architecture, de sculpture ou de gravure, l'atelier garde partout un caractère commun de discipline, par la hiérarchie qui distingue les élèves, et de liberté d'action. Chanter, fumer, dormir, boire ou manger, tout y est possible — le travail n'en souffre pas. Vie de bohême ?... Sans doute; mais ces gars en savates et pantalons de velours sales, hirsutes, que l'on rencontre dans les rues avoisinantes, et qui viennent de gâcher le plâtre, de manier la terre, le fusain, le calque, pour interpréter des formes ou des corps vivants, ces gars ont en eux, une richesse enviable. Ils connaissent la valeur de l'amitié : « Tu es de l'Ecole, tu es mon ami », que tu sois dessinateur, modeleur ou architecte, jeune débutant ou grand prix de Rome, la sympathie et le tutoiement demeurent « aussi habituels, aussi ordinaires que la rose du printemps ». Cette amitié se perpétue hors de l'Ecole. Elle s'accroît même, tout respect humain étant alors mis de côté. Un groupe d'étudiants éprouve-t-il une difficulté d'ordre et d'intérêt généraux ? On soumet la question à la « grande masse » dont les représentants sont désignés parmi les plus valeureux et les plus dévoués. Ils se font les interprètes de toutes les revendications. Une telle atmosphère devrait permettre d'aborder des problèmes philosophiques, religieux ou politiques... Il n'en est rien. Le slogan : « pas de politique, pas de religion à l'atelier » est observé scrupuleusement. L'art, la beauté, la qualité technique constituent seuls l'armature de ce milieu et font sa densité et son unité. Qui tenterait de la dissocier la ferait sombrer dans son ensemble. « L'architecte est un poète qui pense et parle en construction », disait Perret. C'est là son vrai langage, en effet. Il ne s'agit pas de nous isoler, de nous mettre à l'écart du monde. Nous refusons une étiquette « d'artistes ». Mais, depuis des siècles, nos aînés ont propagé en France et à l'étranger la gloire des arts français. Aujourd'hui où, plus que jamais, il est indispensable de redorer notre blason, le génie artistique de chez nous peut être l'un de nos meilleurs et de nos plus sûrs interprètes. Nous saurons aller de l'avant tout en restant fidèle à nos traditions.

LE CAMP DE LA MESNIE

aura lieu, comme chaque année,

du 18 au 25 Août

Nos amis qui désireraient y participer voudront bien se faire inscrire dès maintenant pour recevoir, en temps utile, tous les renseignements nécessaires.

Ecrire à LA MESNIE, 11, Faubourg Montmartre, Paris (9e).

LE PROCÈS DE NUREMBERG

Le procès de Nuremberg, que l'on accuse de lenteur et dont le public se désintéresse de plus en plus, est en fait *une sérieuse tentative pour rétablir une moralité internationale.* Les actes de La Haye, de Locarno, le pacte Briand-Kellog ont été violés impunément. Tout le procès est basé sur des lois humaines. On n'accuse pas les Allemands, par exemple, de s'être livrés à des bombardements par avion, ou d'avoir fabriqué des armes secrètes telles que V1 et V2. Celles-ci n'avaient pas été prévues à La Haye. *Ceux qui sont sur les bancs des accusés ont contrevenu aux lois internationales* en faisant travailler des prisonniers, en créant des camps de déportation, un S.T.O., en se livrant à de sévices graves contre les populations. Ce sont de ces faits seuls qu'ils sont accusés.

LES CHEFS D'ACCUSATION

Les documents saisis par les Américains sont considérables. Ils peuvent remplir jusqu'au plafond deux pièces de 5 mètres sur dix. En effet, dès que la maison d'un nazi était occupée, on posait les scellés partout et des sentinelles étaient chargés de la surveillance. Au contraire, d'une façon générale, les documents saisis par les autres alliés (Anglais, Russes, Français) étaient répartis comme

Hess : « Non, je ne suis pas fou... »

souvenir entre les soldats. On a procédé à une reconstitution complète du nazisme, depuis ses origines jusqu'à sa chute. Or, tout est examiné point par point à Nuremberg, chacune des quatre nations ayant choisi son terrain d'accusation.

1) Les *U.S.A* se sont réservés la part la plus importante :

Le point de vue du « *complot nazi* ». Ils étudient particulièrement la question de la préméditation et se placent, en gros, en défenseurs des principes de la S.D.N. que les Allemands ont violés.

2) Les *Anglais* ont choisi comme chef d'accusation « *les crimes contre la paix* », c'est-à-dire spécialement la violation des traités, l'envahissement des territoires neutres...

3) Les *Français* ont choisi les « *crimes de guerre* » : mauvais traitement des civils, crimes en haute mer, meurtre des otages, fusillades, vols et déportations, prélèvements de matières premières. Signalons à ce propos que les Allemands ont emporté de chez nous, avec d'innombrables produits agricoles (76.000 t. de beurre) :

63 Mt. de charbon, 1.900.000 t. de pétrole.

7 Mt. de minerais de fer, 87 M. de bouteilles de champagne.

Et, d'une façon générale, pour 184 milliards de francs de produits manufacturés.

4) Les *Russes* ont choisi les « *crimes contre l'humanité* ».

LES ACCUSES

Au procès, c'est la *juridiction anglaise* qui est appliquée, lente, sûre, sans interrogatoire préalable des accusés. C'est pourquoi on ne les a presque pas encore entendus. Dans l'ensemble, ce procès se déroule avec beaucoup de tenue. Les accusés, au début, étaient là comme au spectacle, avec l'idée très nette qu'ils n'avaient rien à craindre. Ils pensaient se justifier facilement en déclarant qu'ils avaient agi pour la grandeur de leur patrie et sur l'ordre d'Hiler. « Tous n'ont fait qu'obéir à Hitler » et comme ceci est un véritable leitmotiv, on en revient toujours au procès de l'absent. Et cependant, ces hommes qui sont là se voient accuser froidement du meurtre ou de la responsabilité des meurtres de quelques millions d'hommes, de femmes, d'enfants. C'est assez impressionnant, et peu à peu ils se dégonflent à mesure que le procès avance. *Gœring* seul échappe à cet état d'abrutissement qui les a tous gagnés. Il sourit à droite et à gauche guette l'effet de ses paroles, en un mot il joue les vieilles coquettes. Il minaude. C'es lui qui devrait être le plus écrasé. Il apparaît en effet, de plus en plus, qu'il ait été *le véritable grand conseiller d'Hitler, son éminence grise,* à l'origine de tous les sévices causés en Europe. Tous les ordres d'extermination sont passés par lui. Il est sans doute l'un des plus grands criminels de guerre du procès, sinon le plus grand, avec *Ribbentrop.*

Dœnitz s'est rendu coupable aussi d'extermination. C'est lui qui a donné l'ordre à tous ses marins de massacrer systématiquement tous les naufragés de bateaux coulés, soi-disant pour débarrasser la mer de tous les débris, taches d'huiles et autres traces. Mais on lui a répondu qu'on n'avait jamais fait disparaître une tache d'huile à coup de mitrailleuse. La même cause a d'ailleurs été jugée récemment à Hambourg et tout un équipage allemand a été fusillé pour ce crime.

Hess, visiblement malade, verdâtre, au masque simiesque, bénéficiera peut-être de circonstances atténuantes en invoquant sa tentative de paix avec l'Angleterre. Des psychiâtres qui l'ont examiné à plusieurs reprises prétendent qu'il n'a pas toute sa conscience. Hess, cependant, a affirmé très calmement au procès qu'il était parfaitement responsable de ses aces et il est, pour l'instant, considéré comme tel. *Von Papen* sauvera peut-être sa tête, car il semble n'avoir pas causé de morts humaines par ses interventions politiques.

Il a été établi au procès que, contrairement à ce que l'on a l'habitude de penser, Hitler n'a pas été entraîné d'une conquête à une autre comme le fut Napléon, mais que *tout avait été calculé d'avance* : l'Anschluss, la prise de la Tchécoslovaquie et surtout de la riche Pologne dont Hitler comptait faire ses greniers pour ravitailler son armée pendant la campagne de Russie. Sur un seul point il paraît avoir hésité : commencerait-il par la conquête de la Russie comme il le désirait,

Hess et Gœring sont songeurs...

avec toutes ses forces disponibles ou suivrait-il le conseils de l'amiral Dœnitz, qui voulait d'abord éliminer l'Angleterre et sa flotte, puis la France pour se retourner ensuite vers l'Es. Ce dernier plan prévalut; mais, l'attaque sur l'Angleterre ayant échoué, Hitler s'empressa dès la fin de la bataille de France, d'attaquer la puissante Russie, après avoir cependant pris le temps de rassembler et de concentrer ses forces. La question de savoir si les Russes préparaient une agression contre l'Allemagne a été controversée. On ne peut mieux faire que de citer deux documents écrits par de hauts fonctionnaires allemands : « ... Staline et Molotov essayèrent d'éliminer tout conflit » et : « La Russie a été honnête... » Il reste difficile de se faire une opinion exacte sur ce point.

ORGANISATION MATERIELLE

Les auditeurs disposent d'écouteurs (casques) isolés, ce qui fait que personne n'entend directement la voix de l'orateur. Tout est fait par radio. L'organiasion est d'ailleurs extraordinairement perfectionnée : le président (Jackson) s'exprime en Anglais. Une armée d'interprètes, isolés dans des guérites de verre, traduisent immédiatement dans toutes les langues, sans attendre même la fin des phrases. (D'où parfois des erreurs qui sont aussitôt rectifiées). Lorsqu'un témoin allemand ou un avocat (tous Allemands) est entendu, tout le système d'émission est inversé et les interprètes traduisent de même dans toutes les langues. Ainsi *personne n'a entendu un seul mot d'allemand depuis le début du procès* puisque le jury est uniquement composé de Français, Anglais, Russes et Américains. Il y a huit juges en tout, deux étant attribués à chacune des grandes nations alliées. L'avocat général est alternativement Français, Anglais, Russe et Américain. Ils parlent tous devant leurs micros respectifs.

Les cellules des accusés sont bien gardées.

En fait, ce procès de Nuremberg apparaît comme *un procès surtout américain.* Les journaux américains d'ailleurs, lui donnent une grosse importance. La félonie allemande était mal connue là-bas, et comme ils ont trop tendance à être doux et cléments à l'égard des Allemands et que ceux-ci relèvent la tête avec morgue, il n'est pas mauvais de faire toucher du doigt aux soldats américains et au peuple des Etats-Unis que les Français ne sont pas toujours « sentimentaux », qu'ils n'ont pas toujours exagéré et qu'enfin il est bon dans l'avenir, de tenter de rester unis afin d'empêcher que l'Allemagne ne déchaîne à nouveau dans ving ans une guerre dont le monde ne se relèverait pas.

SAINT THOM

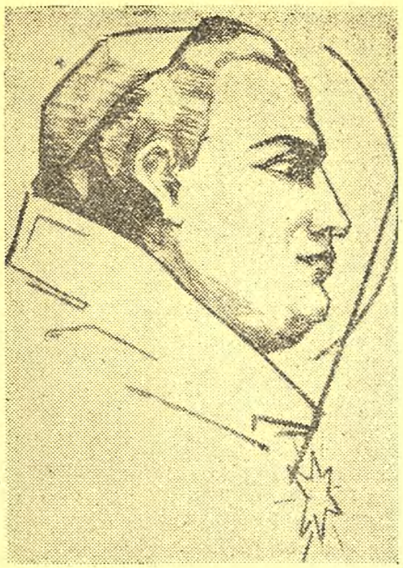

Pour un esprit d'avant-garde sans doute peut-il paraître odieusement réactionnaire d'avoir recours à un philosophe aussi lointain que Saint Thomas pour éclairer notre lanterne politique. Mais Saint Thomas est-il si lointain que l'histoire veut nous le faire croire ? N'est-il pas plutôt un des multiples organes par lesquels la vérité éternelle se révèle périodiquement à nous, un témoin momentané des principes de toujours ? Comme il ne semble pas que nos contemporains se soient distingués, à part quelques honorables exceptions, par une aptitude exemplaire à la sagesse politique, force nous est de prendre la vérité là où elle est. Au cours d'une série d'études nous présenterons à nos lecteurs ces immortels témoins du réalisme; non pas de ce réalisme sordide et amoral dont le machiavélisme ou un certain matérialisme totalitaire nous offrent l'exemple; Dieu merci ! **Le réalisme qui nous inspire est spiritualiste; il ne mutile pas la réalité; il l'accepte telle qu'elle est, toujours avec respect, avec humilité parfois; il l'accepte toute entière, résolu à tenir compte, autant que de la nature matérielle des choses, de la vocation surnaturelle, mais non moins réelle de l'homme.**

*
**

Saint Thomas d'Aquin mourut en 1274, quatre ans après un autre saint qui fut Roi de France sous le nom de Louis IX. Il était né l'année où ce Roi commençait son règne, en 1226. Dans ce Moyen Age, dénoncé trop souvent comme un siècle d'obscure ignorance, d'épouvantable barbarie, on vit s'élever partout des cathédrales qui témoignent, aujourd'hui encore, de l'incontestable génie de nos pères. Architecture majestueuse, construite pierre à pierre, selon un empirisme intelligent, œuvre de longue haleine, comme le royaume de France, comme les poèmes de Chrétien de Troyes, comme la somme théologique de Saint Thomas d'Aquin. Quête du Graal, cathédrale gothique, réalisme, spiritualiste, œuvre puissante où la nature s'unit intimement à la surnature pour glorifier Dieu et permettre à l'homme de donner toute sa mesure. Comment cette « grande clarté du Moyen Age » ne nous éblouirait-elle pas ? « Autre temps autres vérités », nous dit la dialectique hégélienne ou marxiste. Pour notre part, nous ne désespérons pas de pouvoir introduire, dans un monde voué à la technique, des notions qui firent la grandeur d'un âge ignorant des commodités contemporaines.

*
**

Un régime politique n'est pas seulement une structure du gouvernement, une organisation matérielle de la cité; c'est une façon de vivre, une attitude de la société et de chacun de ses membres en face des problèmes posés par le destin de l'homme social. Nul ne saurait contester l'influence de la culture d'un peuple sur son orientation politique. « Autant de façons de vivre, autant de régimes politiques », écrit Saint Thomas. L'Etat prend la forme que détermine la civilisation ou la culture de ses élites. A la démocratie correspond, dans le cœur des individus, l'amour inconsidéré de la liberté, l'horreur de la contrainte et de l'autorité, la conviction intime de l'égalité qualitative des opinions; l'esprit critique est roi, et comme, en une pareille confusion, on ne tient pas compte du poids des avis, on les compte, ce qui réduit le rôle du souverain à la faculté de faire une addition. Quand une société se propose d'adorer le veau d'or, elle prépare à une oligarchie financière les voies du pouvoir politique. Reflet permanent des préoccupations de la cité, le gouvernement d'une aristocratie sage et vertueuse nous révèlera un état de civilisation respectueux de la valeur civique, un peuple équilibré, laborieux et stable. Parfois, chez les nations malades ou les sociétés primitives, quand l'emprise du groupe étouffe ou enivre l'individu, on assiste à la résorption des personnalités dans un ordre totalitaire et bureaucratique. Nous avons connu ce monstre. Un pays a généralement le régime politique qu'il mérite. Aussi pourrait-on dire que la plupart des régimes politiques sont parfaits, dans la mesure ou ils ne démentent pas les fins — ou les idéologies — que se propose la culture de leurs sujets.

Fidèles aux enseignements d'une philosophie de l'histoire, nous pourrions acquiescer aux formes de gouvernement sucessives, en pensant que les fins de l'homme se transformant, sans cesse, dans un perpétuel devenir, tout est toujours pour le mieux. Nous pensons plutôt, avec Saint Thomas, qu'il existe une hiérarchie des fins et qu'un régime sera meilleur que les autres qui se sousciera de poursuivre la meilleure fin.

*
**

Rien n'est plus redoutable, aux yeux de Saint Thomas, que la guerre civile. Qu'est-ce que la guerre civile ? A notre époque de progrès, il faut élargir les notions. On peut se faire la guerre avec des piques et des pistolets, à la bombe et à la mitrailleuse. Mais il est aussi des formes larvées de guerre civile, moins sanglantes certes, mais tout aussi dangereuses pour la santé politique d'une nation. Nous voulons parler de l'instabilité sociale, du jeu de massacre parlementaire, de l'incertitude économique et financière, en un mot de ce phénomène qu'on appelle crise. Une crise est une guerre civile à l'état latent et la lutte armée n'est que la forme explosive d'un état permanent de crise. **Or, la paix sociale doit être l'éminente préoccupation du souverain.** « Le meilleur régime est celui où il se produit le moins de séditions et de troubles ». Qu'on lise bien : « le moins »; aucun régime ne saurait être parfait. Accidentellement, dans l'Etat le mieux conçu, des dissensions peuvent éclater; mais il importe que la fin suprême de l'autorité politique soit de les éviter. Sauvegarder l'unité, tel sera le premier souci du prince.

*
**

La notion d'unité mérite qu'on s'y attarde. Pour un chrétien, d'une façon générale, pour Saint Thomas en particulier, tout ce qui est lien est un. Le multiple laissé à lui-même est un mal. Dieu est un. L'ordre de l'univers est soumis à une impulsion unique. Or, il n'est pas de différence essentielle entre l'ordre de l'univers et l'ordre politique. **De même que l'âme organise nos penchants les plus divers pour constituer une personnalité animée d'aspirations hautement morales, de même le souverain organise les divers courants de la nation pour constituer une citée mue par une fin supérieure aux égoïsmes particuliers. Gouverner, c'est unifier.**

Nous ne prétendons pas que les individualités doivent disparaître, afin de servir aveuglement le destin du troupeau, un Etat-Dieu. Il ne s'agit pas d'unifier les conditions, car « une trop grande unité détruit la cité ». Ce qu'il faut unifier ce sont les fins particulières. L'unité féconde, l'unité vraie n'est pas l'homogénéité, la contrainte brutale, le nivellement : c'est la **« communauté »** (**multitudo consociata**). « Et cette unité de la multitude qu'on appelle la paix doit être procurée par l'ingéniosité du Roi « le Roi, arbitre des différents, gardien de la justice » (« custos justiciae »), maintient la paix civile entre ses sujets. Tout le Moyen Age chrétien a la hantise de l'unité. C'est sur ce concept que Dante a édifié sa « Monarchie ».

*
**

De notre temps, on se préoccupe moins de sauver la paix sociale, l'unité nationale, que d'assurer au citoyen une égalité théorique. La « multitude » se méfie d'une justice qui tient compte de la hiérarchie des dignités. Selon Saint Thomas, « **l'égalité de la justice distributive consiste en ce que, à des personnes différentes sont attribuées des choses différentes, à proportion de leur dignité** ». On préfère une justice arithémique fondée sur l'idée simpliste d'une égalité des droits et des devoirs. Dès qu'on parle de hiérarchie la nation prend peur et se cabre; sans doute est-ce parce qu'elle confond la hiérarchie avec les succédanés qu'on lui présente depuis quelques générations ! Quoiqu'il en soit, on flatte la vanité du citoyen, lorsqu'on lui affirme que, les libertés étant égales, les in-

la notion po

On doit souhaiter le gouvernement d'un seul de préférence à celui de plusieurs, bien que chacun d'eux puisse devenir source de périls.

Et même, on devra fuir davantage, semble-t-il, celui d'où peuvent plus facilement découler de grands dangers. Or, les plus grands périls sociaux sortent plus fréquemment du gouvernement de la multitude que de celui d'un seul. C'est chose habituelle en effet de voir un des membres du gouvernement collectif manquer à la recherche du bien commun plus souvent que l'unique gouvernant. Or, que l'un des membres du gouvernement cesse de rechercher le bien commun, le danger d'une dissension dans le peuple est imminent. Car la dissension entre les chefs est naturellement suivie de la dissension dans la multitude.

Puisque l'art imite la nature (c'est sur elle en effet que nous nous fondons afin de pouvoir opérer conformément à la raison), le mieux est de prendre pour modèle de la fonction royale la forme du gouvernement naturel. Or, on trouve dans la nature un gouvernement universel et un gouvernement particulier.

Le gouvernement universel est celui par lequel Dieu embrasse toutes choses et dirige l'univers par sa Providence. Le gouvernement particulier, tout en ayant la plus grande ressemblance avec le gouvernement divin, se manifeste dans l'homme qui est appelé petit monde (microcosme) pour la raison qu'en lui on retrouve la forme du gouvernement universel. Car de même que toutes les créatures corporelles et toutes les puissances spirituelles sont soumises au gouverne-

IAS D'AQUIN

t

itique d'unité

ment divin, ainsi les membres du corps et les autres facultés de l'âme sont régies par la raison : de la sorte la raison se comporte dans l'homme, en quelque manière, comme Dieu dans le monde.

Mais nous avons déjà montré que l'homme est par nature un animal social et vivant en compagnie de ses semblables; en conséquence, on observe dans l'homme la similitude avec le gouvernement divin, non seulement en ce que toute homme, individuellement, est régi par la raison, mais aussi en ce que par la raison d'un seul est régie la multitude. Voilà bien le propre de la fonction royale. Car on trouve bien aussi chez certains animaux qui vivent en société, quelque ressemblance avec ce gouvernement royal (ainsi chez les abeilles qui, dit-on, possèdent des rois) : à ceci près que chez eux le gouvernement ne s'exerce point par la raison, mais par un instinct naturel dont les a gratifiés le Souverain Roi, auteur de la nature.

Que le roi sache donc bien qu'il a assumé sa charge afin d'être pour son royaume ce que l'âme est pour le corps, et Dieu pour le monde. S'il se pénètre de ces réflexions, d'un côté, il s'enflammera pour la justice en considérant qu'il remplace Dieu dans son royaume pour exercer la fonction de juge: d'un autre côté, il acquerra l'esprit de mansuétude et de clémence en regardant tous ceux qui sont soumis à son gouvernement comme ses propres membres.

Il n'est donc pas facile d'ébranler l'autorité d'un prince que son peuple entoure d'une affection si unanime. Ce qui fait dire à Salomon dans ses Proverbes XXIX, 14 : **Qu'un roi juge les pauvres avec justice, son trône sera consolidé pour l'éternité.**

dividus sont égaux. Mais il n'est pas certain que cette conception de la liberté soit exacte. Résumons la pensée Thomiste à propos de ce délicat problème : « certains sont libres par nature, dit Saint Thomas, mais d'autres tiennent cela de la constitution... c'est ainsi que les tenants de la démocratie s'arrogent la liberté... Ils estiment que si les hommes sont égaux en liberté, ils sont purement et simplement égaux et doivent recevoir une part égale des faveurs politiques ». Abattons les hiérarchies et dénonçons les privilèges comme des usurpations, substituons à une justice organique une justice démocratique. Cette dernière « consiste dans la participation de tous aux honneurs et aux biens communs, selon une égalité quatitative (« aequalitas quantitatis ») et non selon le critère de la dignité personnelle ou d'une égalité de proportions (« aequalitas proportionis »)... L'idiot a autant de chances que le sage ».

***

Quelque séduisante que puisse paraître une telle doctrine aux yeux d'un faible d'esprit ou d'un penseur démocrate, elle n'en est pas moins fondée sur une notion fausse de la liberté. L'erreur des rédacteurs de la déclaration de 1789 fut de croire que la liberté était un droit. Ils se sont arrogés la liberté en l'inscrivant dans leur constitution; ils ont décrété qu'ils étaient libres... Voire ! On est libre ou on ne l'est pas. Si la liberté est un attribut de notre dignité, c'est qu'elle est une qualité naturelle aussi éminente que la vertu elle-même. « **L'homme libre est celui qui se conduit conformément à sa nature (à sa nature d'homme) et qui poursuit la vertu.** » Est libre celui qui poursuit de lui-même sa propre fin. Or, cette fin n'est pas quelconque. Hommes, nous avons une double vocation : une vocation sociale et une vocation surnaturelle. Telle qui suit l'impulsion de sa sensualité, de son égoïsme, n'est pas libre, car il s'écarte de la fin propre de l'homme. Tel, au contraire, qui écoute les préceptes d'une morale supérieure est libre. « **le bonheur d'un homme et celui de la cité sont le même et d'une même nature ». Il n'y a pas deux morales, une morale humaine et une morale civique; mais une seule qui exclut à la fois l'utopie et le machiavélisme. Le système politique est lié, en réalité, à une métaphysique de l'homme.** Nous retrouvons ici les fondements de notre introduction : le régime politique n'est que le prolongement structurel d'une philosophie, d'une civilisation. Aussi ne comprenons-nous pas l'alliance d'un cerain « christianisme » avec la Démocratie; un tel mariage, pour nous qui sommes chrétiens, ne peut être qu'une espèce d'hérésie intellectuelle.

***

Pour être un droit absolu, la liberté devrait se fonder sur la vertu, non sur un texte constitutionnel. Or, rien n'est plus douteux que la propension des hommes à la vertu : « les hommes pour la plupart déraisonnent ». Ou bien : « on trouve beaucoup d'hommes en qui domine la concupiscence ». Sans doute notre pessimisme paraîtra-t-il déplacé, en un siècle où les citoyens s'affranchissent, où le progrès s'applique à faire du monde un paradis ! Nous avons pourtant l'impression que héros, saints et honnêtes gens ne pullulent pas.

Quand même les hommes seraient des saints, il nous faudrait consentir à l'inégalité ! Sans doute, d'ailleurs, y consentirions-nous d'autant mieux. Il serait faux de croire, en effet, avec Rousseau, qu'un peuple de dieux se gouvernerait démocratiquement. La dignité naturelle de l'homme et l'inégalité sociale ne sont pas incompatibles. Aristote l'avait déjà noté. Pourquoi déplorer alors l'inégalité des conditions et l'attribuer à la chute originelle ! Saint Thomas remarque que, dans l'état d'innocence, existe une hiérarchie. « La condition des hommes dans l'état d'innocence n'était pas plus élevée en dignité que celle des anges. Or, parmi les anges, certains commandent à d'autres : les Dominations... Il n'est donc pas contraire à l'état d'innocence que l'homme commande à l'homme ». **Il faudra toujours des chefs et des sujets. La hiérarchie est la condition** sine qua non **de l'ordre, de l'unité. L'autorité est seule capable de donner son sens à la Communauté.**

Toute égalité ne saurait d'ailleurs être que théorique. On a beau proclamer celle-ci, la nature reprend ses droits. L'inégalité condamnée se reconstitue malgré l'homme, et, le plus souvent, contre lui : c'est la rançon ! On veut déranger l'ordre naturel, un ordre artificiel et caricatural le remplace. La démocratie peut bien écrire que les citoyens sont égaux et libres, cette liberté, mal comprise, se détruit elle-même. Les peuples européens en ont fait l'expérience. Le cours normal de la démocratie débouche au cœur même de la dictature. Et démocratie dégénère en la plus odieuse des tyrannies, celle d'une classe ou celle d'un parti. « Plusieurs tyrans ont été d'anciens meneurs du peuple, en qui le peuple avait grande confiance parce qu'ils calomniaient les riches, leur imputant de grandes fautes. « Aujourd'hui, nous dirions non plus « les riches », mais « les trusts »

***

Ce que l'on redoute habituellement dans la royauté, c'est la menace de la tyrannie. **Saint Thomas condamne la tyrannie, mais il pense que la démocratie dégénère plus aisément en dictature que la royauté.** « Si donc, écrit-il, la royauté, qui est le meilleur régime, semble à éviter, surtout parce qu'elle peut dégénérer en tyrannie, comme d'autre part la tyrannie se produit, en général, plus facilement dans le gouvernement de plusieurs que dans le gouvernement d'un seul on en déduit tout simplement qu'il vaut mieux vivre sous le gouvernement d'un seul, que sous celui de plusieurs ».

Nous ne pouvons insister ici sur les détails de la pensée thomiste. Nous avons voulu seulement présenter quelques aspects fondamentaux de ses incidences politiques. L'affirmation de ces principes, animée par un réalisme et une bienveillance perpétuels, en commande les conclusions pratiques. Contentons-nous de signaler la théorie du régime mixte, qui trouve son expression dans la citation suivante :

« La meilleure organisation politique d'une cité ou d'un royaume est réalisée là où un seul homme est préposé au gouvernement, en raison de sa valeur, et commande à tous; et, au dessous de lui sont quelques hommes qui commandent en raison de leur valeur; et cependant, un tel pouvoir regarde tout le monde, parce que tous sont soit éligibles, soit même électeurs (on notera le sens de la gradation). Tel est précisément tout régime où sont harmonieusement combinées la royauté — en tant qu'un seul commande —, l'aristocratie — en tant que plusieurs sont au pouvoir en raison de leur valeur —, et la démocratie — en tant que les gouvernants peuvent être choisis dans le peuple ou par lui ».

Ajoutons à cette structure un léger, mais important correctif : l'hérédité, et nous serons en présence de la royauté française, dans son inspiration la plus authentique. Saint Thomas présente cette hérédité comme une nécessité, irrationnelle sans doute, mais comme un garantie incontestable de stabilité et de sécurité. « En soi il est toujours mieux d'avoir recours à l'élection plutôt qu'à la vocation héréditaire, mais compte tenu de la nature des choses, l'hérédité est meilleure ».

Des études ultérieures nous permettront de revenir sur le régime mixte et les notions d'hérédité.

Jean-Alain CARRIERE.

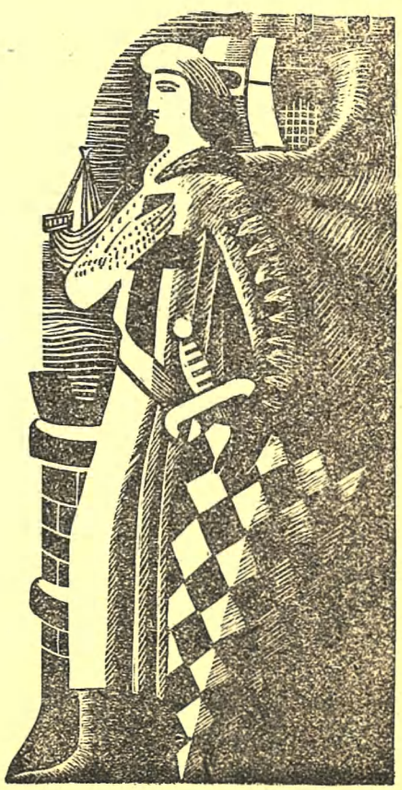

PANORAMA DE LA PRESSE JEUNE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

La Constituante après la commission de la Constitution s'est prononcée contre le principe de la liberté de l'enseignement. Il est bon que nous confrontions ici l'opinion des différents journaux jeunes qui ont traité de la question.

La Jeunesse ouvrière chrétienne se devait évidemment de prendre parti pour l'école libre, voici ce que nous extrayons du numéro du 23 février de « **Jeunesse Ouvrière** » :

Il s'agit en réalité non pas seulement de donner à l'Etat le monopole de l'instruction, mais également de porter directement atteinte aux droits des parents en matière d'éducation.

Certains prétendent ne vouloir considérer qu'une chose, les droits de l'enfant mis en péril par la tutelle familiale. Semblable argument est stupide puisqu'en réalité ces gens-là entendent substituer à la tutelle des parents celle de l'Etat.

Merci beaucoup Messieurs pour ce changement si radical ! La Jeunesse Ouvrière sait à quoi s'en tenir à ce sujet. L'Etat jusqu'ici ne nous a offert en matière d'éducation que des exemples assez discutables.

Qui donc osera me contredire sur ce point et chanter les louanges de l' « éducation » de la caserne ou des écoles-bagnes de rééducation ?

En matière d'éducation l'Etat nous a montré de quoi il était capable, ou plutôt de quoi il était incapable. Quand un Etat qui prétend avoir un ministère de l'Education nationale possède une radio officielle, un cinéma sous contrôle, capables de rivaliser d'immoralité et de pornographie, il ferait mieux de ne pas parler de sa volonté éducative. A moins qu'il ne reconnaisse loyalement que ses moyens d'éducation appliquente fidèlement ses principes... alors...

Nier la Liberté de l'enseignement c'est nier d'abord la responsabilité des parents en matière d'éducation, c'est affirmer qu'ils sont incapables d'éduquer leurs gosses ou de choisir les éducateurs convenables. Et l'on parle après cela du peuple devenu majeur !

Alors nous posons nettement la question. Oui ou non les parents sont-ils responsables des enfants qu'ils mettent au monde ? Et s'ils en sont responsables, jusqu'où vont leurs responsabilités ? Nous croyons pour notre part que les parents n'ont pas seulement mission de donner la vie à un corps, mais également de donner une éducation à un cœur et à une âme.

A ceux qui prétendent opposer les droits de l'enfant à ceux des parents, nous conseillons de lire le premier point de la « Déclaration des droits de l'enfant », promulguée par la Société des Nations en 1924 : « L'enfant doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale matériellement et spirituellement. »

Pour ce développement matériel et spirituel, l'Etat ne peut qu'aider la famille, jamais la remplacer.

Attention, toucher à la Liberté de l'enseignement, c'est toucher à la famille, **c'est atteindre l'homme dans sa personne, c'est-à-dire attenter à la Liberté tout court.**

Quand l'Etat se met boucher, nous n'avons pas de viande, quand il se mêle de boulangerie nous n'avons guère de pain. Quand il se met instituteur, tous les Français attendent la réforme de l'enseignement.

Demain se mettra-t-il Directeur de Conscience et Maître de Vie ? Pitié alors pour la Conscience et pour la Vie !

Voici en regard ce que nous trouvons dans le numéro de « **Jeunesse** » du 28 février, sous la signature de Robert Ponedent :

Si nous voulions opposer l'école laïque à l'école religieuse, remplacer un catéchisme par un autre, notre cause serait peut-être défendable, elle ne serait pas juste. Il faut se placer à un point de vue tout à fait différent, que même les défenseurs de l'école laïque n'ont pas toujours bien mis en lumière, à savoir la liberté de l'enfant. Ce n'est pas cette liberté que réclame les défenseurs de l'école dite libre. C'est la liberté du père de choisir pour son enfant une religion et une conception particulière de l'organisation de la société. Pour nous, socialistes, qui rejetons la vieille idée de la toute puissance paternelle, **le problème de l'école doit être envisagé en fonction des intérêts de l'enfant. Ni les parents, ni même la société, n'ont le droit d'imposer à l'enfant des conceptions toutes faites, aussi justes soient-elles, en matière religieuse ou politique.**

L'idéal — **certes, difficile à atteindre** — serait de pouvoir donner à l'enfant une éducation neutre, **de lui apprendre à penser, à réfléchir, de développer son esprit critique, de lui faire prendre connaissance des divers mouvements de pensée, des conceptions diverses sur l'organisation de la société. L'écueil à éviter serait que le souci de cette neutralité conduise à donner un enseignement abstrait, loin de la vie, à laisser de côté certains problèmes de crainte de prendre parti. Celui qui a la charge de l'éducation d'un groupe d'enfants a des idées personnelles sur les questions politiques ou religieuses et, à son insu, son action pédagogique peut s'en trouver modifiée.**

Ces difficultés font apparaître la nécessité pour les amis de l'école laïque de la réformer pour mieux la défendre. C'est une des grandes idées des réformateurs de l'enseignement que le maître ne s'impose plus arbitrairement, **il crée les conditions nécessaires pour que l'enfant « se construise » lui-même.** Une telle conception , qui est celle de l'avenir, nous paraît incompatible avec l'enseignement donné par les gens d'Eglise. **Leurs idées sur l'organisation de la société se retrouvent dans leurs procédés d'enseignement et peuvent être grossièrement résumées ainsi : hiérarchie, discipline, conformisme.**

Une telle éducation s'oppose à la liberté de l'enfant.

Seule l'école laïque peut faire profiter les enfants des découvertes de la pédagogie moderne dont les principes s'accordent avec son esprit. Mais parce qu'il ne s'agit pas de la liberté des parents, mais de celle des enfants, c'est un devoir pour la société de les faire tous bénéficier de cet enseignement. C'est pourquoi nous défendons l'école laïque et réclamons à la fois la réforme et la nationalisation de l'enseignement.

C'est donc une attitude désintéressée que les socialistes prennent en face de ce problème et c'est ce qui fait la force de leur position. **Mais en prenant cette attitude, dictée par leur amour de la vérité, ils vont aussi dans le sens de la révolution qu'ils souhaitent.**

Lorsque l'homme aura appris dans son enfance à réfléchir en toute liberté, loin de tout esprit de sectarisme; il acceptera plus tard librement la doctrine du socialisme et travaillera à son édification.

Il nous faut conclure, et conclure d'après les textes ci-dessus.

Les socialistes rejettent « la vieille idée de la toute puissance paternelle ». Ils sont donc, comme l'a si bien souligné « Jeunesse Ouvrière », contre la famille, et ceci à une époque où tout est mis en branle pour défendre la famille et promouvoir une politique de natalité et de repopulation à longue échéance.

Ils reconnaissent que les instituteurs des écoles laïques ne sont pas impartiaux, « L'idéal serait de pouvoir donner à l'enfant une éducation neutre » mais à tout prendre, puisque le maître qui s'impose arbitrairement à l'école laïque, le fait dans le sens de la révolution que tous les marxistes souhaitent. Il vaut mieux que la liberté de l'enseignement soit supprimée pour que l'enseignement d'action, « l'enseignement donné par des gens de l'Eglise » soit interdit et que la partialité marxiste triomphe.

On ne peut pas être plus cynique.

En fait les socialistes se fichent comme d'une guigne de la liberté de l'enfant qu'ils invoquent. La seule chose qui les guide, ce n'est pas l'amour de la vérité ni le désintéressement, mais la « haine des curés », haine qui s'étale sur les quatre pages hebdomadaires de « Jeunesse » depuis plus de six mois.

Avant de terminer, il est bon de rappeler à tous les Français, avant le referendum du 5 mai que les plus grandes universités anglo-saxonnes, Oxford, Cambridge, Eton, Harvard, sont des universités libres et que le mot de liberté, y compris liberté de l'enseignement, n'est pas un vain mot chez les démocraties anglaises et américaines — tandis que l'école unique n'a donné jusqu'ici que des jeunesses hitlériennes, des balillas ou des jeunesses soviétiques, mais jamais des jeunesses libres. L'école unique est l'antichambre du parti unique, du syndicat unique et de l'Etat totalitaire.

La France veut-elle rester une démocratie ou devenir un pays de dictature ?

L'Avant-Garde, fort marrie de s'être laissée devancer dans la lutte anti-religieuse par ses camarades socialistes, tente de rattraper le temps perdu en se montrant encore plus violents, comme en témoigne l'article paru récemment sous le titre :

« Le curé à l'église,
l'instituteur à l'école »

Un mandement insolent des cardinaux et archevêques vient d'être publié par « La Croix ». Il nous informe que les prélats sont décidés à défendre la liberté de l'Enseignement par tous les moyens. Et ils réclament le retour aux subventions.

Ces gens-là se font de la liberté la même conception que le boa qui endort ses victimes et ensuite bave dessus pour mieux les avaler.

Ils nous parlent de liberté pour nous endormir. Et la bave est fournie par le Vatican. A en croire ce dernier, en effet, toutes les catastrophes qui nous sont arrivées, c'est de la faute à l'école laïque ! Quant à Hitler, Mussolinni et Franco, ce sont de petits saints. Et Pétain ira au Ciel...

Le **Courrier de La Mesnie** a su, en quelques numéros, conquérir une place enviable dans les organes « jeunes ». Il est lu maintenant en Angleterre, en Suisse, en Suède, en Belgique, dans les Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Italie et jusqu'en Australie. Il est non moins encourageant de le voir citer en bonne place dans des journaux comme **Jeunesse** (toujours lui !), **Franc-Tireur** et **Samedi-Soir.**

A ces « Grands » confrères, même s'ils nous ont parfois égratignés, nos remerciements. Leur intervention nous a valu, en effet, un abondant courrier et de nombreuses souscriptions. Ceci méritait d'être noté.

CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION

Les adhérents du Centre d'Etudes et de Documentation ont pu lire dans les feuillets 24 et 25, parus récemment, le texte intégral de la remarquable conférence faite à la Mesnie sur « L'Amérique et la notion d'élite ».

Dans une présentation nouvelle, les feuillets du C.E.D. constituent le lien indispensable à tous les monarchistes.

Renseignements et adhésions (300 francs, 1.000 francs, etc., par an, au siège : 9, rue d'Artois, Paris (8e). ELYsées 50-16.

UNE BROCHURE A DIFFUSER

Le Centre d'Etudes et de Documentation vient d'éditer une précieuse brochure de propagande que tous nos amis devront diffuser le plus largement possible.

« UNE INSTITUTION, UN HOMME » qui contient, en 32 pages élégamment présentées et illustrées, les grands principes de la Monarchie de demain, tels qu'ils ont été exprimés par les Rois de France et le Prince lui-même dans ses principaux écrits.

Cette brochure est en vente, en toutes quantités, au prix de 10 francs, au Centre

Les livres au royaume de l'esprit La peinture

HENRI BOEGNER

POUR PREPARER UNE REFONTE DE NOTRE ENSEIGNEMENT

L'idée essentielle qui nous unit à la Mesnie, c'est que la restauration politique ne se suffit pas à elle-même, que, s'il est vrai que l'œuvre de salut national est la plus urgente de nos tâches, elle n'est ni la seule ni la plus difficile ; qu'un relèvement politique ne nous suffira pas, parce que notre décadence embrasse toutes nos activités humaines, pénètre nos foyers et atteint nos âmes ; que ce ne sont pas seulement notre territoire et notre économie qu'il faut sauver de l'invasion qui menace et de la faillite qui ne réussit même plus à se dissimuler, mais notre catholicisme traditionnel, notre culture gréco-latine et nos mœurs ancestrales, qu'il faut vivre, défendre et réinstaurer, parce que cent-cinquante ans de révolution les ont sapés hypocritement jusque chez ceux qui s'en réclament encore, et parce que le Bolchevisme risque de les anéantir à jamais. Notre Accordance est l'affirmation de toutes les valeurs humaines ; pour nous la Monarchie n'est que la forme politique d'une réaction catholique, intellectuelle et morale, en face de la révolution et de la décadence qu'elle entraîne, sous ses formes bénignes tout aussi bien que sous ses formes violentes. Si, comme l'a dit René Bazin, la Révolution n'est pas une erreur, mais une hérésie, nous ne concevons la Monarchie française que comme le moyen politique au service de la pérennité de l'Orthodoxie romaine. En ce qui me concerne, je dirai même que la raison essentielle qui m'ait converti à la Monarchie, c'est la constatation de notre décadence, et le souci de sauver notre culture, du Nazisme, du Bolchevisme et du sordide matérialisme du Nouveau-Monde qui ne sont que les ultimes conséquences de la Révolution, dite française, de 1789.

Ceci explique avec quel intérêt j'ai lu l'excellent opuscule de M. Henri Boegner, qui s'attaque directement à l'angoissant problème de notre Enseignement, qui devrait être l'instrument de conservation et de propagation de l'Humanisme français. M. Henri Boegner n'y fait pas œuvre politique mais le projet que propose cet Alsacien, professeur de philosophie et fin lettré qui, pendant les dures années de l'occupation allemande, sut ne jamais s'écarter du droit et étroit chemin de la France française, est inapplicable en dehors de l'institution tutélaire, nécessaire à toutes les formes de la vie française depuis la piété religieuse jusqu'à la fidélité à nos provinces. Il suffit pour le prouver, de constater que la IV^e^ République ne fait pas appel à M. Henri Boegner, mais au Camarade Langevin, pour réformer son enseignement, en aggravant le mal, et il est également assez instructif de lire les articles contre l'enseignement du latin, que M. Jean Guehenno publia dans *Le Figaro*. M. Henri Boegner ne craint pas d'affirmer le caractère corporatif de sa réforme ; et ce régime d'enseignement, qui fut celui de nos anciennes universités françaises et qui est resté celui de la Grande-Bretagne, des Etas-Unis et de la Belgique — partiellement du moins — est dans l'esprit de nos « républiques sous le Roi ». Il s'oppose au mensonge de la laïcité et de la prétendue neutralité qui masque mal sous la férule de Jules Ferry, une orientation révolutionnaire en histoire et kantienne en morale, presque toujours antichrétienne et même antinationale dans ses dernières années.

M Henri Boegner a échaffaudé quelques « utopies » — il les appelle ainsi — afin d'illustrer de quelques faits qu'il suppose les idées qu'il expose. J'ai, par principe et par goût, horreur des utopies, mais M. Henri Boegner ne doit certainement pas les aimer non plus, puisqu'il s'en excuse. Récemment, à la fin d'une très bonne conférence, où il a repris les idées qu'il avait développées dans sa brochure, il les justifiait de cette phrase lourde de vérité : « A une époque où tout le monde marche sur la tête, il faut avoir la hardiesse de tout renverser pour se retrouver sur les pieds. » C'est dans ce sens seulement que nous devons être révolutionnaires ; et si traditionnalistes que nous soyons, nous refusons la tradition des « Grands Ancêtres » ! « Le conformisme auourd'hui est à gauche » a écrit Gustave Thibon, eh bien ! nous qui avons encore nous affirmer conservateurs, parce que nous voulons conserver la France et son patrimoine, et réactionnaires, parce que nous réagissons contre la décadence démocratique nous sommes, par cela même, beaucoup plus révolutionnaires que les ridicules constituants qui ont réclamé et conquis de haute lutte quelques sièges poussiéreux à la gauche des radicaux.

La brochure de M. Henri Boegner est trop concise et trop substantielle à la fois pour que je puisse prétendre en donner un résumé ; disons pour conclure que c'est un projet hardi qui effraiera les esprits moutonniers, précisément parce que c'est une œuvre de bon sens français qui mérite, de la part de tous nos amis, une étude approfondie.

Christian PERROUX.

Le cinéma

IVAN LE TERRIBLE

Dès l'abord, deux impressions s'imposent au spectateur : la perfection des images et le souci de propagande, à peine voilé. L'Histoire a quelque peu été adaptée pour servir les buts de Moscou. On s'explique l'allusion au « matériel de guerre » — ce terme moderne est gênant au siècle d'Ivan le Terrible — livré par l'Angleterre amie, quand on songe que le film a été tourné pendant la guerre.

Le metteur en scène, Eisenstein, a sacrifié, en grande partie, la rapidité de l'action à l'expression des sentiments par l'image. Effets de contraste, poses pathétiques, gros plans et œillades inspirées, jeux d'ombre et de lumière se succèdent, déroutent notre sens artistique et finissent par nous lasser. L'impérialisme russe s'étale à chaque instant. Dès le début, Ivan le Terrible fait une déclaration politique qui ne manque pas d'analogies avec la politique soviétique.

Reconnaissons-lui au moins le caractère de la franchise. On sait tout de suite à quoi s'en tenir. Remis de sa stupéfaction première, le spectateur découvre rapidement la signification symbolique du film. A l'ombre du tsar se profile le dictateur de toutes les Russies. Les Boyards incarneront les ennemis du peuple. Les Moscovites, agités et prompts à renverser l'ordre établi avec l'aide du Père des Peuples, représentent assez bien le prolétariat mécontent.

... Un camouflage assez grossier, somme toute. De tels coups de massue conviennent, sans doute, au niveau intellectuel moyen en Russie, mais pitié pour nous !...

Un très beau documentaire soviétique sur les petits renards constitue, sans conteste, la meilleure partie du spectacle.

Rémy FEQUANT.

CEZANNE

Les courants de la peinture moderne sont si divers, voire même contradictoires qu'il est intéressant d'en rechercher quelques origines. Deux grands peintres décriés, bafoués pendant toute leur vie, Cézanne et Gauguin sont, à beaucoup d'égards, les précurseurs et les maîtres directs de nos peintres modernes. Nous parlerons un peu de Cézanne.

D'origine italienne, sa famille s'établit en Provence et se fait, dans la banque, une petite fortune qui mettra Cézanne à l'abri du besoin, pendant sa longue et pénible carrière. Quand son goût pour la peinture s'affirme, il travaille, d'abord à Aix, puis à Paris, où il est venu retrouver son ami Zola. Il entre en rapport avec Manet et fait partie du groupe impressionniste avec lequel il expose, au salon des Refusés ! Bientôt, d'ailleurs, il se détachera de ce groupe et en détachera, par là même, la jeune génération. Il dira de son œuvre : « J'ai voulu faire de l'impressionnisme quelque chose de solide, de durable. » Génie latin, il reviendra au classique par la nature, par la sensation. Il veut peindre ce qu'il voit de manière que l'on devine ce qu'il sait. Son œuvre choque fortement les amateurs de l'époque. Les officiels sont ses pires ennemis et il ne ménage pas Bouguereau et Meissonnier quand celui-ci, sur la fin de son déclin ne peut admettre cette peinture. On parle des peintures de Cézanne comme œuvres « ... désarçonnantes, déséquilibrées. Maisons penchées d'un côté... fruits de guingois dans des poteries saoules ». La génération d'alors est incapable de comprendre et d'admettre de telles innovations, de tels non-sens. Elle les interprète comme de la gaucherie, de l'incapacité. Le maître nous apparaît, au travers de ses biographes, comme un génie inquiet, incomplet. Sa vie est une longue tragédie, une suite de défaites. Il se plaignait lui-même de ne pouvoir traduire ses sensations. Il reprenait ses études avec une inlassable patience. Souvent il lacérait ses toiles, mais, personne ne faisant cas de son œuvre, comment ne pas expliquer ses découragements ? Mais il conserve sa passion de peindre. Il ne sépare pas le dessin de la couleur : « Au fur et à mesure que l'on peint, plus la couleur s'harmonise, plus le dessin se précise... Quand la couleur est à sa richesse, la forme est à sa plénitude... du rapport exact des tons résulte le modelé. » Par là, il est bien issu des Impressionnistes... « Quand les tons sont harmonieusement juxtaposés, le tableau se modèle tout seul. On ne devrait pas dire modeler, mais moduler. » A ce sens de la couleur, Cézanne joint aussi celui de la construction et du volume. Il inaugure un art de réflexion et de couleur. Il est toujours en quête de vérités cachées, plus absolues que celles révélées par les apparences. La génération nouvelle l'a bien senti. Cézanne disait de lui-même : « Je ne suis peut-être que le primitif d'un art nouveau. »

Depuis sa mort, les expositions Cézanne se sont multipliées. Il est loin le temps où il distribuait des toiles qui ne faisaient pas 100 francs aux ventes de l'Hôtel Drouot. De fidèles admirateurs ont fait de lui un initiateur. Maurice Denis, un des premiers, lui rendit hommage. Ses œuvres sont entrées au

le rêve de toute sa vie. Il a laissé de nombreux paysages — ceux de l'Estaque —, des natures mortes, si intéressantes par leur modelé, le volume extraordinaire donné par la couleur qui suggère l'objet dans sa totalité ; des portraits, ceux de Mme Cézanne, de lui-même ; quelques grandes compositions : les baigneurs et les baigneuses.

On pourrait étudier, en détails, son œuvre. Le génie du maître se dégage de toutes ses parties. Disons simplement notre grand respect mêlé d'admiration, devant cet art sérieux, grave, sans précédents.

M. BASTARD.

La Vie de la MESNIE

Les Monarchistes et les Élections

Le Secrétariat de Mgr le Comte de Paris nous prie de porter à la connaissance des monarchistes les instructions électorales suivantes :

L'abstention est inadmissible et injustifiable dans les deux prochains votes dont l'importance est décisive pour l'orientation politique du Pays.

A. — REFERENDUM

Les projets de Constitution et de Déclaration des Droits ne garantissant pas les libertés essentielles de la Personne et des Communautés organiques, ouvrent la voie à la Dictature, qu'elle soit le fait d'un parti ou d'un homme. Les monarchistes devront donc refuser leur adhésion à cette Constitution.

B. — ELECTIONS

1° « La Monarchie n'étant pas un Parti », mais un corps d'institutions qui postule un « climat » d'adhésion psychologique, aucun parti quel qu'il soit ne peut se prétendre autorisé à monopoliser les voix monarchistes.

2° Les conditions encore inéquitables dans lesquelles se dérouleront ces élections (absence de moyens d'expression due au régime de presse en vigueur, mode de scrutin brimant les candidats indépendants) ; la nécessité impérative de ne pas diviser sur un trop grand nombre de listes les votes anticommunistes interdisent la présentation de listes monarchistes.

3° Les monarchistes devront voter en s'inspirant d'une esssentielle préoccupation : faire obstacle au communisme. Ceci les amènera, selon la configuration politique des circonscriptions, à voter pour tel ou tel parti. Ils devront, pour formuler leur choix, prendre en considération le système électoral imposé qui favorise les gros quotients et les partis nombreux et pénalise d'autant la fragmentation des votes sur des listes multiples.

Paris, le 23 avril.

« Je veux maintenant vous dire un mot en père. Je suis offensé de la longueur de votre assemblée et du grand nombre de vos députés. L'on assemble aussi un grand nombre de personnes quand on a envie de ne rien faire qui vaille. »

HENRI IV.

« Dans toutes les délibérations parlementaires, la supériorité individuelle sera inévitablement opprimée et la médiocrité nombreuse toujours triomphante. C'est ce que l'on voit clairement dans la conduite des choses humaines. Le niveau de l'intelligence s'y abaisse en proportion exacte du nombre des délibérants. »

LAMARTINE (Cours, entretien 9).

« On s'imaginait que, sans dynastie, on peut constituer un cerveau permanent à une nation. De là une fâcheuse diminution de la raison centrale ; le sensorium commune de la nation se trouva réduit à presque rien. Avec de précieuses qualités de courage, de générosité, d'immobilité, la mieux douée des nations, pour avoir laissé descendre trop bas son centre de gravité intellectuel, moral, vit ses destinées remises aux caprices d'une moyenne d'opinion inférieure à la portée d'esprit du souverain le plus médiocre appelé au trône par les hasards de l'hérédité... »

RENAN

(Discours de réception à l'Académie Française).

Inspirée par la volonté de réunir autour d'elle un nombre croissant d'amis, la Mesnie a multiplié, au cours de ces deux derniers mois, les activités qu'une urgente obligation de « témoigner » exige de ses membres.

Lors du passage de la Vierge du Grand Retour à Notre-Dame de Paris, les 16 *et* 17 *février,* une vente massive du *Courrier* fut organisée aux portes de la cathédrale ; grâce à l'ardeur des Mesniers qui se succédèrent en une relève ininterrompue, pendant vingt-quatre heures, sur le parvis, le *Courrier de la Mesnie* affronta pour la première fois, le public, avec un succès qui dépassa toutes nos espérances les plus optimistes.

Le 22 *février,* la Mesnie accueillait, en conférence ouverte, un des plus fidèles « spectateurs » du *procès de Nuremberg.* Son rapport, abondamment documenté, réussit à satisfaire toutes les curiosités. On trouvera ci-dessus le schéma de son exposé.

Le 8 *mars,* devant un public aussi attentif, un avocat, profondément monarchiste et brillant orateur, parla de la « *Règle de saint Benoît* », sujet plein d'enseignements pour nous. Notre éminent conférencier démontra, avec éclat, que les ressorts de la règle héréditaire et les institutions capétiennes s'inspiraient d'une même conception de l'Autorité. Une communauté, quelle qu'elle soit, doit se conformer, si elle veut vivre, aux principes qui régissent la nature des choses et des hommes. L'Abbé administre son abbaye, le Roi son royaume (et le Mesnagier sa Mesnie) avec l'autorité ferme et bienveillante d'un père. Une société qui nie l'autorité ou qui la transforme en un pouvoir malveillant ou tyrannique est condamnée à périr.

Le 10 *mars,* après avoir écouté la messe qui, chaque mois, est dite à son intention, la Mesnie Saint-Louis de Paris, en la personne de Jean Guy, mesnagier de France, éleva le groupe Luxembourg (rive gauche) à la dignité de Prémesnie. Pour consacrer cet avènement, Pierre, le nouveau mesnieur, après avoir exprimé son entier dévouement à notre cause, reçut, au sein de la nouvelle Prémesnie, deux jeunes ainsmesniers. Tous nos vœux à la Prémesnie Luxembourg, nouveau jalon sur la voie de la Monarchie.

Le 22 *mars,* un sympathique lieutenant américain, qui connaît fort bien l'Italie, pour avoir passé dix ans de sa jeunesse dans les écoles de ce pays, vint nous conter, de façon pittoresque, ses impressions sur l'*évolution de la jeunesse italienne* depuis l'avènement du fascisme jusqu'à nos jours. Conférence très remarquable sur laquelle nous aurons bientôt l'occasion de revenir.

LE COURRIER DE LA MESNIE

désire servir de lien entre tous les jeunes monarchistes ou non, qui s'efforcent de penser « français et chrétien ». Dans cette intention, il sera toujours heureux d'accueillir les suggestions et les articles : études, échos, reportages, etc., que ses lecteurs et amis voudront bien lui soumettre.

Bulletin Intérieur de la « Mesnie » (association déclarée, régie par la loi de 1901).

S.P.I. - Imp. 27, rue Nicolo, Paris

éphémérides

6 avril 1814. — Louis XVIII monte sur le trône de France.

7 avril 1498. — Mort de Charles VIII au château d'Amboise.

8 avril 1364. — Mort de Jean le Bon à Londres, où il était retourné se constituer prisonnier, dans un geste de chevalerie, à la suite de l'évasion de son second fils, retenu comme otage.

15 avril 1598. — L'Edit de Nantes reconnaît la liberté des cultes.

18 avril 1349. — Jayme III, roi de Majorque, vend son fief de Montpellier au roi de France.

26 avril 1214. — Naissance de Saint Louis au château royal de Poissy.

30 avril 1429. — Jeanne d'Arc pénètre dans Orléans.

LES ROIS SPORTIFS

Si le Comte de Paris est aviateur, bien d'autres Princes de la Maison de France furent dans le passé des sportifs passionnés. L'infortuné Charles VI était un remarquable lanceur de javelot. François Ier, était un athlète complet; il excellait à la lutte et l'on sait qu'il « fit toucher les épaules » — au sens propre — à Henri VIII d'Angleterre.

Henri II était « tout muscles », écrit l'ambassadeur Dandolo et aussi bon joueur de paume que remarquable coureur de vitesse. Il pratiquait avec succès, assure Brantôme, le « plein saut », (saut en hauteur). Charles IX et Henri IV furent également sportifs. Henri IV en particulier, fut à la fois chasseur passionné, fervent joueur de paume, habile aux armes, nageur et... danseur remarquable, surtout écrit Sully, « quand de belles filles et femmes le regardaient... ».

Au reste tout le royaume à cette époque jouait à la paume ; un voyageur anglais, Dallington, écrivait en 1604 : « Les Français naissent avec une raquette à la main. Les joueurs de paume sont plus nombreux ici que les ivrognes en Angleterre... ».

Enfin, pour ne pas trop prolonger la liste, Louis XIV et Louis XV furent des chasseurs enragés que n'effrayaient pas de longues heures passées à cheval.

Enfin, bornons-nous à rappeler, parmi les souverains régnants d'Europe, que le roi Gustave V de Suède est un sportif complet et un champion de tennis réputé.

— Quand verrons-nous M. Gouin en finale de la Coupe Davis ?

A NOS LECTEURS

La Mesnie ne vit que par les souscriptions volontaires de ses membres et de ses amis.

Si notre idéal est le vôtre ; si nos efforts vous intéressent ; si le « Courrier » a su gagner votre sympathie, donnez-nous les moyens de poursuivre notre action, donnez-nous les moyens d'améliorer sans cesse notre « Courrier » et pour cela :

SOUSCRIVEZ !

en adoptant l'une des trois formules suivantes :

Membre souscripteur, 100 francs.
Membre donateur, 200 francs.
Membre bienfaiteur, 500 francs.

Adressez toutes vos demandes à :

« LA MESNIE »,
11, Faubourg Montmartre,
Paris (9e)
C.C.P. 5320-75, Paris.